

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## ***Lettres québécoises* et le Conseil des Arts**

Le Comité de régie

Numéro 19, automne 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40557ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le Comité de régie (1980). *Lettres québécoises* et le Conseil des Arts. *Lettres québécoises*, (19), 4-6.

# Lettres québécoises et le Conseil des Arts

Chers lecteurs,

Nous aurions préféré ne pas vous mêler à nos démêlés avec le Conseil des Arts du Canada. Nous espérons, avec les années, en arriver à être traités avec un peu plus de justice. Puisque ce Conseil, depuis cinq ans, refuse de faire pour nous ce qu'il fait pour d'autres, nous sommes forcés de vous mettre au courant, brièvement, de ce qui se passe entre nous, afin de dénoncer des politiques qui relèvent tout autant de la fantaisie que de l'injustice.

On nous a refusé toute subvention pendant presque trois ans. Ce n'est qu'après que le comité de régie de *Lettres québécoises* eût publié un article dans le *Devoir* il y a un peu plus de deux ans pour dénoncer la politique du Conseil des Arts à notre égard qu'on a finalement accepté de nous donner une subvention de \$10,000. Ce montant n'a pas changé l'an dernier. On nous donnait, en somme, un minimum pour ne pas être obligé d'avouer en public que *Lettres québécoises* n'était pas subventionnée. Cette année, parce que nous avons été obligés d'ouvrir un bureau et d'engager un secrétaire à temps partiel, nous avons demandé une subvention globale de \$28,000, dont \$13,000 devaient être affectés aux dépenses du bureau. Nous avons reçu une lettre de M. Naïm Kattan, à la fin de juin, nous apprenant que notre subvention était portée à \$15,000., ce que nous considérons tout à fait insuffisant.

Le comité de régie de *Lettres québécoises* a donc envoyé à Naïm Kattan, le 10 juillet, la lettre suivante :

Le 10 juillet 1980

Monsieur Naïm Kattan  
Service des Lettres et de l'édition  
Conseil des Arts du Canada  
255, rue Albert  
OTTAWA (Ontario)

Cher Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 18 juin (adressée à Adrien Thério), où vous nous avisez que le Conseil des Arts a approuvé en juin une subvention de \$15,000. pour l'exercice financier 1980-81 de la revue *Lettres québécoises* et que le Conseil refuse, par ailleurs, de couvrir, fût-ce en partie, les frais de maintien de notre bureau et de notre secrétariat.

*Si nous devons naturellement nous réjouir de recevoir quelque chose et en remercier le pourvoyeur, nous ne pouvons néanmoins nous retenir d'être profondément déçus devant ce qui nous paraît, dans la meilleure des hypothèses, de l'incompréhension tenace, et de considérer avec grand pessimisme la situation à venir de la revue.*

*Il est évident qu'avec le développement de la publication et le nombre d'abonnés actuels, le directeur ne pouvait plus, comme ces quatre dernières années, cumuler son travail régulier de professeur et la charge considérable du secrétariat de la revue non plus que fournir l'espace pour les services et l'entreposage. C'est pour cette raison que nous avons loué un local et engagé un secrétaire à temps partiel. Comme il serait physiquement impossible de revenir à l'ancienne façon de procéder, mais qu'il faut, bien sûr, de l'argent pour couvrir ces frais nécessaires, nous avons jugé, à partir des sommes substantielles qui sont consenties à nombre de périodiques ni plus actifs ni plus utiles dans leur domaine que *Lettres québécoises* dans le sien, que nous pouvions, après cinq années d'exercice et de progrès, raisonnablement attendre du Conseil des Arts l'aide voulue pour avoir pignon sur rue.*

*Quoi penser de tout cela ? L'on sait fort bien au Conseil des Arts que le directeur-fondateur de *Lettres québécoises* ne peut plus assumer les déficits de la revue ; il serait du reste indécent d'envisager un tel genre de solution. L'on ne peut non plus ignorer ce que signifient à brève échéance des générosités trop au-dessous des besoins essentiels. Il est des façons plus ou moins avouées d'obtenir certaines liquidations. Nous avons cru que la lettre publiée par le comité de régie de *Lettres québécoises* dans *Le Devoir* du 11 mars 1980 aurait suffi à montrer que nous n'étions pas dupes des blocages qui pouvaient dans le cas, par comparaison avec les libéralités dont profitent d'autres revues, enrayer l'appareil d'assistance justifiée du Conseil des Arts. Le moins qu'on puisse dire en l'occurrence c'est que ni le directeur, M. Charles Lussier, ni les membres du Conseil, ni vous-même ne semblez vous faire grand souci de la situation critique où se trouve la revue. Nous croyons qu'après cinq années de méritoires réalisations un tel état de faits n'est pas équitable.*

*Nous vous avisons en conséquence que nous devons utiliser les \$15,000. que le Conseil des Arts nous octroie de manière à poursuivre comme il se doit les opérations normales de la revue. C'est donc dire qu'une part de la*

somme devra servir à payer les dépenses du secrétariat. Cela veut dire que nous ne pourrons pas publier le numéro 21 (dernier numéro pour lequel la présente subvention est octroyée). Et si les choses ne changent pas, nous devons fermer nos portes.

Vous comprendrez toutefois que nous n'accepterons pas cela sans mettre le public, qui a soutenu *Lettres québécoises*, bien au courant de ce qui se passe. Nous n'hésiterons pas à utiliser à telle fin, outre la revue elle-même, la tribune des journaux, les conférences de presse, etc.

Voilà donc sans équivoque la conjoncture actuelle. Nous tenons à vous assurer que, pour notre part, nous le regrettons aiguëment.

Bien sincèrement vôtre.

Le comité de régie,  
**Adrien Thério, directeur**  
**Réjean Robidoux**  
**Donald Smith**

P.S. André Vanasse, étant en vacances, n'a pu signer cette lettre.

Cette lettre, au moment de faire imprimer (27 juillet) est encore sans réponse.

Certains lecteurs qui n'ont aucune idée de ce que coûte un magazine comme le nôtre, peuvent penser que \$15,000., ce n'est pas si mal. Qu'on songe (inutile d'entrer dans les détails) que chaque numéro de 84 à 92 pages de *Lettres québécoises* coûte, à l'heure actuelle, environ \$17,000. et on comprendra que ce n'est pas avec nos abonnés, les ventes en librairie et nos quelques annonceurs que nous pouvons faire nos frais. Aucune revue littéraire, en ce pays, ne peut faire ses frais. Le Conseil des Arts est là pour les aider et il le fait, mais à sa façon, selon des critères que personne, semble-t-il, n'ose mettre en question. Nous ne sommes opposés aux subventions d'aucune revue ou organisme. Nous ne suggérons même pas que les chiffres que nous allons donner sont trop élevés. Nous sommes cependant obligés, pour montrer l'injustice qui se pratique à notre égard, depuis cinq ans, de faire des comparaisons. Nous nous servons des chiffres de 78-79, puisque ceux de 79-80 ne sont pas encore publiés. Dans la plupart des cas, cependant, ces subventions ont augmenté en 1980.

1- *Book in Canada* qui fait un peu au Canada anglais ce que fait *Lettres québécoises* au Québec a reçu \$50,000. *Books in Canada* publie dix fois par année, mais en général des numéros de 28 à 36 pages. Ce qui veut dire que nous publions autant de pages qu'eux, avec nos quatre numéros. Et *Lettres québécoises* est beaucoup plus illustrée que *Books in Canada*.

2- *Parachute*, une revue des arts, revue qui a cinq ans comme nous, recevait en 78-79 \$36,000. *Parachute* est peut-être d'avant-garde mais elle n'est pas la seule à oeuvrer dans son domaine. *Lettres québécoises* est la seule revue d'actualité littéraire au Québec. On nous dit donc implicitement que nous avons moins d'importance qu'eux.

3- *Vie des Arts* reçoit \$110,000. Évidemment, la revue est belle et les reproductions en couleurs coûtent très cher. Mais est-ce que *Lettres québécoises*, dans son domaine, n'est pas aussi importante que *Vie des Arts* dans le sien ?

4- *Jeu*, revue montréalaise de théâtre, recevait en 78-79 \$18,000. C'est peu pour une revue de cette qualité. Mais pourquoi cette revue qui a cinq ans, elle aussi, peut-elle recevoir deux fois plus que nous ? Est-ce à dire que le théâtre québécois est plus important que l'actualité littéraire québécoise ?

5- *Communication jeunesse*, recevait, toujours la même année, \$26,000. pour la publication de quatre bulletins d'une vingtaine de pages d'information sur la littérature de jeunesse, intitulé *Lurelu*. Est-ce à dire que la littérature de jeunesse est plus importante que la littérature ? Fait à noter, ce bulletin a été subventionné dès son premier numéro, alors que les magazines ou revues ne le sont qu'à partir du quatrième.

6- *Le Livre d'ici* ou la *Société de promotion du livre*, publie une feuille hebdomadaire de comptes rendus de livres qui viennent de paraître, feuille qui est reproduite dans certains journaux de province ; prépare des rubans de présentation de livres pour des postes de radio. Elle a reçu en 78-79 \$184,000. Vous m'avez bien lu, \$184,000. Est-ce à dire que *Le Livre d'ici* fait plus pour la promotion du livre que nous faisons à *Lettres québécoises* ? Nous en doutons.

On me répondra à Ottawa que les deux derniers organismes cités reçoivent leur subvention d'un secteur différent du nôtre. *Communication-jeunesse* et *Le Livre d'ici* sont subventionnés par la « Diffusion et distribution du livre et du périodique canadien ». Si ces deux organismes peuvent recevoir autant d'argent pour faire la promotion du livre, pourquoi n'a-t-on pas invité *Lettres québécoises* à passer d'un secteur à l'autre ? Car, qu'est-ce que nous faisons sinon la promotion du livre et du périodique au même titre et tout aussi bien, il nous semble, que *Lurelu* et *Le Livre d'ici*.

Que nos lecteurs considèrent enfin que nous avons à l'heure actuelle environ 1400 abonnés, ce qui est plus que le double de n'importe quelle revue littéraire québécoise ; que nous vendons au delà de 1500 numéros dans les librairies. En comptant le service de presse et la promotion que nous faisons à chaque numéro, nous pouvons dire que c'est environ 4000 numéros de *Lettres québécoises* qui atteignent le public, quatre fois par année. Ce serait donc la preuve que *Lettres québécoises* remplit un besoin. Les membres du Conseil des Arts et son directeur, M. Charles Lussier, sont au courant de tout cela. Ils continuent cependant d'entériner les recommandations des directeurs du Service des lettres et de l'édition, MM. Naïm Kattan et André Renaud, recommandations qui vont, depuis plusieurs années, à l'encontre des recommandations des comités chargés d'étudier nos demandes de subventions. Les membres du Conseil des Arts ne sont-ils pas là pour corriger, par leur vigilance, certaines erreurs ou injustices que les dirigeants de l'organisme pourraient commettre ?

N'y aurait-il pas de la part de la direction du Service des lettres et de l'édition quelque raison cachée qui porterait cette dernière à réduire au minimum, d'année en année, les recommandations du comité des périodiques, quand il s'agit de *Lettres québécoises* ? Il est étonnant que les membres du Conseil des Arts ne se soient pas encore posé la question. Qu'attendent-ils pour le faire ?

Et qu'attendent-ils pour nous rendre justice ?

*Le Comité de régie  
Lettres québécoises*

#### Post-scriptum

Le 29 juillet, le comité de régie de *Lettres québécoises* rencontrait le directeur du Conseil des Arts, M. Charles Lussier qui était accompagné de Naim Kattan et de Luc Jutras qui succédera bientôt à André Renaud. On a essayé de nous prouver que le Conseil des Arts était généreux envers nous. En résumé, nous avons appris ceci : si vous devez mourir, dommage, nous n'y pouvons rien.

**guérin**

**l'éditeur**

**qui**

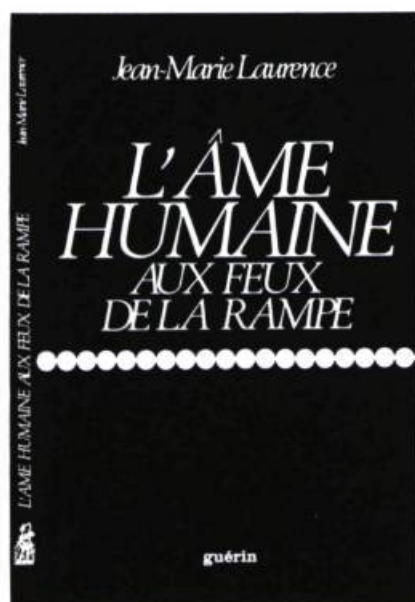
**édite**

Jean-Marie Laurence

## L'âme humaine aux feux de la rampe

15 x 22,5 cm, broché,  
140 pages 6,95\$

**En vente  
dans toutes  
les  
librai-  
ries**



MOLIÈRE — RACINE  
MARIVAUX  
BEAUMARCHAIS  
MONTHERLANT  
CAMUS — ROMAINS  
BERNANOS — MAULNIER  
GHÉON — PASSEUR  
ANOUILH  
SCHLUMBERGER  
SOPHOCLE  
COCTEAU — SYNGE  
TAGORE — MILOSZ  
LORCA — CASONA  
CALDERON DE LA BARCA

**guérin** éditeur limitée  
4574 rue SAINT-DENIS  
MONTRÉAL H2J 2L3  
TÉL.: (514) 842-3481



CAPEK — HARTOG  
O'CASEY — SHAW  
KLEIST — STRINDBERG  
O'NEILL — SHAKESPEARE  
PIRANDELLO  
MAURIAC